



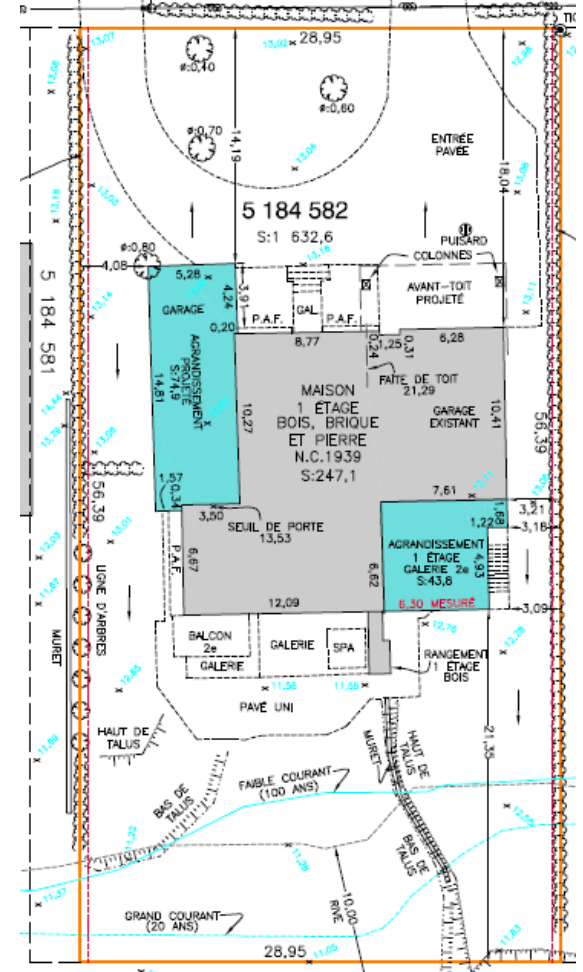
**Carignan**

# DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-110

CCU du 10 octobre 2023

**1**

Lot 5 184 528  
1939, rue des Roses



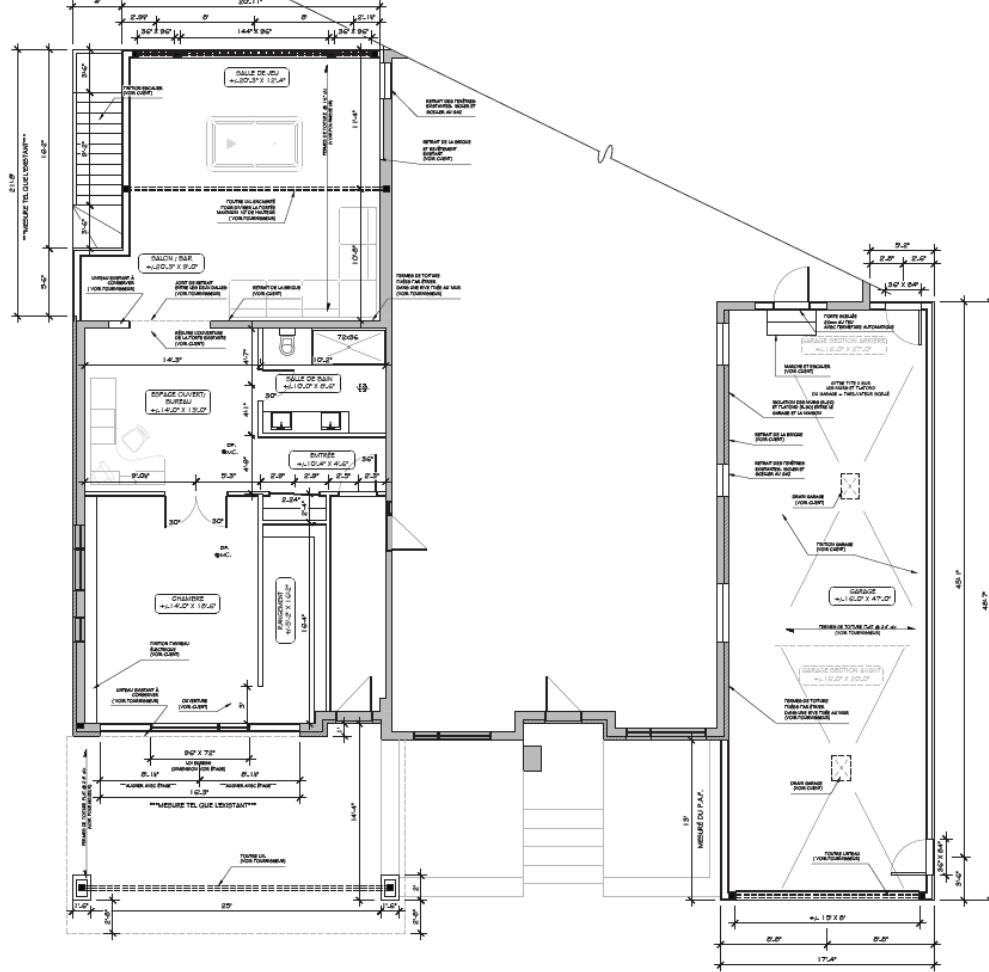
2

## Localisation et mise en contexte

Zone H-004

Secteur des îles (île Goyer)

La demande de dérogation mineure est effectuée dans le cadre d'une demande de permis d'agrandissement pour laquelle le coefficient d'emprise au sol est dérogoatoire.

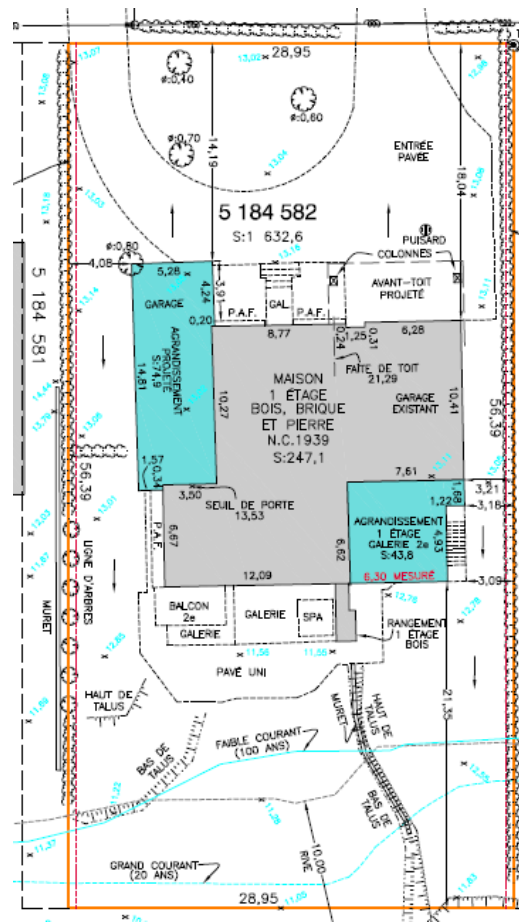
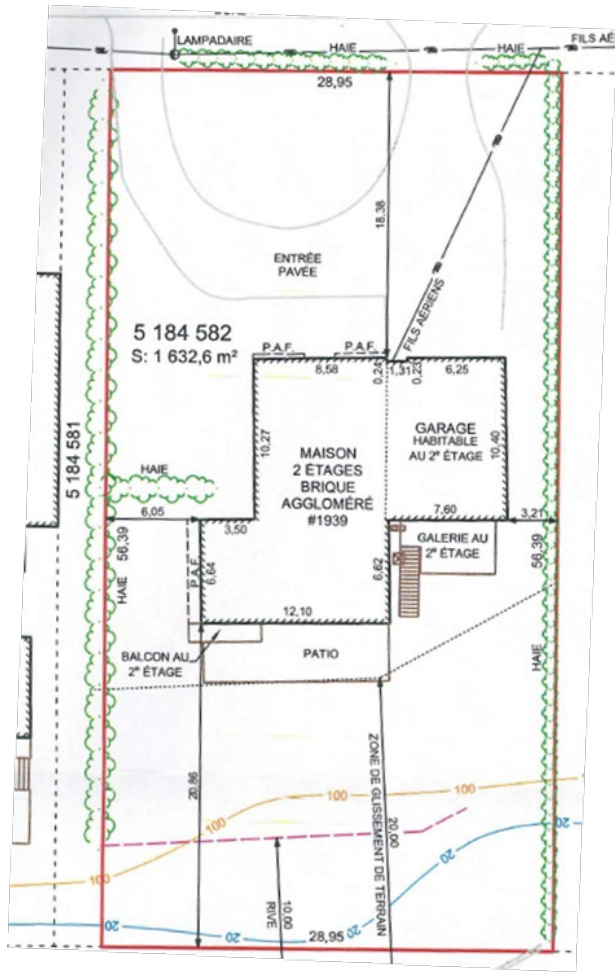


### 3

## Objet et mise en contexte

Cette dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser un bâtiment principal ayant un coefficient d'emprise au sol de 22,5% alors que le maximum autorisé à la réglementation est de 20,0%.

Le requérant fait une demande de dérogation mineure afin d'être en mesure d'agrandir la maison dans le but de rapatrier des espaces de vie au rez-de-chaussée. Les propriétaires sont vieillissants et veulent éviter le plus possible les escaliers, ce qui explique l'implantation au sol dérogatoire.



4

## Implantation actuelle et projetée

